



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

journée nationale de la Résistance

Question écrite n° 32839

Texte de la question

M. Philippe Vuilque attire l'attention de M. le Premier ministre sur le sixantième anniversaire du programme du Conseil national de la Résistance (CNR). Le CNR a défini le 15 mars 1944 son programme prévisionnel pour la Libération. Certaines des « mesures à appliquer pour la libération du territoire » prennent aujourd'hui une couleur particulière, telles « l'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie » ou encore « la sécurité de l'emploi, la réglementation des conditions d'embauchage et de licenciement (...) ». Alors que le Président de la République a rendu hommage en mai 2003 aux femmes et hommes de la Résistance, il lui demande ce que le Gouvernement entend mettre en oeuvre pour célébrer le sixantième anniversaire du programme du Conseil national de la Résistance. - Question transmise à M. le secrétaire d'État aux anciens combattants.

Texte de la réponse

Comme le sait l'honorable parlementaire, le Conseil national de la Résistance (CNR) a fait l'objet de commémorations particulières en 2003. Le Président de la République a, en effet, présidé une cérémonie le 27 mai 2003, dans la cour d'honneur de l'Hôtel national des invalides, à l'occasion du 60e anniversaire de la première réunion de ce conseil, en présence des hautes autorités civiles et militaires et des personnalités du monde résistant et combattant, notamment MM. Chambeiron et Cordier, témoins de la première réunion du CNR qui s'est tenue le 27 mai 1943, à Paris, sous la présidence de Jean Moulin. Dans son allocution, le Président de la République a exalté les vertus de la Résistance, ainsi que le courage et l'intelligence de ces hommes et de ces femmes qui ont risqué leur vie pour libérer le pays de l'occupant nazi. Il a rappelé également que beaucoup d'entre eux avaient jeté, pendant l'Occupation, les bases de la reconstruction du pays et que plusieurs y avaient très activement participé après la guerre. En 2004, à l'occasion du 60e anniversaire des débarquements et de la Libération, la nation poursuivra ses actions en vue de rendre hommage aux résistants et à l'oeuvre de la Résistance. De nombreuses cérémonies sont prévues dans ce cadre.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Vuilque](#)

Circonscription : Ardennes (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32839

Rubrique : Cérémonies publiques et fêtes légales

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 février 2004, page 761

Réponse publiée le : 30 mars 2004, page 2520